

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-272

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	<i>Délibération</i>
	Pôle Territoire Vulnérable et Territoire Résilient (PTVTR)	N° 2026-272

Soutien BM au 133ème Congrès national des Sapeurs Pompiers 2027 - Décision - Autorisation

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Contexte

Le 133e Congrès national des sapeurs-pompiers se tiendra à Bordeaux-Lac du 13 au 16 octobre 2027. Cet événement d'envergure nationale et internationale, organisé par les sapeurs-pompiers de la Gironde sous l'égide de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, rassemblera les acteurs institutionnels, professionnels et économiques du secteur de la sécurité et du secours, ainsi que le grand public.

Au regard du partenariat existant entre Bordeaux Métropole et le SDIS 33, de l'engagement métropolitain en matière de prévention et de réduction des vulnérabilités, ainsi que des retombées économiques, sociales et d'image attendues pour le territoire, il est proposé que Bordeaux Métropole devienne partenaire de cet événement.

À ce titre, il est envisagé l'attribution d'une subvention d'un montant total de 120 000 € répartie sur les deux exercices budgétaire 2026 et 2027, ainsi qu'un soutien en nature estimé à 70 000 €, correspondant à la mise à disposition du Hall 3 du Parc des Expositions. Ces contributions s'inscrivent dans le plan de financement global de l'événement, annexé à la présente délibération.

Le rapport

Le Congrès national des sapeurs-pompiers est organisé par le Comité d'organisation du Congrès (COGIR), en lien avec le SDIS 33 et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Il constitue le rendez-vous annuel de référence de la communauté des sapeurs-pompiers.

Le présent rapport a pour objet de proposer la participation financière et matérielle de Bordeaux Métropole à l'organisation de ce congrès, qui se déroulera sur le territoire métropolitain en octobre 2027.

L'accueil de cet événement d'envergure s'inscrit dans la continuité des engagements portés par la Métropole en matière de prévention des risques, de résilience territoriale et de réduction des vulnérabilités. Par ailleurs, l'ouverture de l'événement au grand public contribue à la sensibilisation aux enjeux de sécurité civile. Il contribue aux politiques de prévention des risques et de protection des populations, tout en intégrant une démarche de responsabilité environnementale.

Organisé sur quatre jours, cet événement s'articulera autour de plusieurs volets complémentaires : institutionnel et associatif tout d'abord, consacré aux instances nationales des sapeurs-pompiers, ainsi qu'un salon réunissant les acteurs économiques et professionnels du secteur de la sécurité et du secours. Le congrès comportera également un

